

A.M. FINANCES

Société à responsabilité limitée au capital de 9 050 euros
Siège social : Impasse du Goëlo
22970 PLOUMAGOAR
501 462 691 R.C.S. SAINT-BRIEUC
(la « **Société** »)

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 FEVRIER 2026

EXTRAIT

[...]

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 402 009 euros de la manière suivante :

- | | |
|---|---------------|
| - Bénéfice de l'exercice | 402 009 euros |
| - Auquel s'ajoute la somme de
Prélevée sur le poste « Autres réserves »
Qui s'élève désormais à 1 494 509 euros | 22 991 euros |
| - Soit la somme de
Distribuée à titre de dividende
Soit environ 469,61 euros par parts sociales | 425 000 euros |

L'Associé Unique décide que le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} mars 2026.

[...]

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
La Gérance**

M. Arnaud MONNIER

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

SARL A.M.FINANCES

Dossier Financier

Bilan

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	6 823	5 643	1 180	-1
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	1 539 850		1 539 850	1 460 351
Créances rattachées à des participations	1 857 337		1 857 337	1 660 551
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 404 309	5 643	3 398 666	3 121 200
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	196 606		196 606	185 663
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	653		653	651
Disponibilités	17 668		17 668	2 625
Charges constatés d'avance (3)	1 900		1 900	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	216 828		216 828	188 939
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	3 621 137	5 643	3 615 494	3 310 140
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

 Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	9 050	9 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	734 700	734 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	905	905
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 517 500	1 574 562
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	402 009	492 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8 885	8 885
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 673 049	2 820 858
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	270 806	197 613
Emprunts et dettes financières diverses (3)	622 246	204 144
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 653	7 101
Dettes fiscales et sociales	37 740	80 423
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	942 445	489 281
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	3 615 494	3 310 140
(1) Dont à plus d'un an (a)	230 758	170 806
(1) Dont à moins d'un an (a)	711 687	318 475
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	286 338	283 513
Chiffre d'affaires net	286 338	283 513
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 608	5 281
Autres produits	591	14
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	291 537	288 808
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	90 592	73 809
Impôts, taxes et versements assimilés	4 739	10 896
Salaires et Traitements	349 927	294 026
Charges sociales	20 322	17 306
Amortissements et provisions	461	615
Autres charges	75	892
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	466 115	397 543
RESULTAT D'EXPLOITATION	-174 578	-108 734
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	67 100	58 213
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	479 360	531 137
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	546 460	589 351
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	19 160	14 462
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	19 160	14 462
RESULTAT FINANCIER	527 300	574 888
RESULTAT COURANT avant impôts	352 722	466 154
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		500

■ Compte de résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		500
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	122	
Sur opération en capital		500
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	122	500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-122	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-49 409	-26 602
RESULTAT DE L'EXERCICE	402 009	492 756

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.M.FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 3 615 494 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 402 009 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans

* Matériel de transport : 1 an

* Matériel de bureau : 3 ans

* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

■ Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 525			2 525
- Matériel de transport		384		385
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 836	1 257	3 179	3 913
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 360	1 641	3 179	6 823
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 120 901	660 666	384 381	3 397 187
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	300			300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 121 201	660 666	384 381	3 397 487
ACTIF IMMOBILISE	3 129 561	662 307	387 560	3 404 309

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MONNIER 22700 SAINT QUAY PERROS	8 000	2 203 379	100,00	355 771
SNC LA CRIDE 22970 PLOUMAGOAR	50 000	-561 555	99,90	-125 427
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI COSTARMORIQUE 22970 PLOUMAGOAR	1 200	350 508	33,333	66 436
SCI DU FUTUR 22970 PLOUMAGOAR	1 000	8 897	45,00	28 880
SCI IROISE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	171 046	49,00	38 665
SCI DU FORT BLOQUE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-115 111	10,00	24 903
SCI SCI MICHELET 22970 PLOUMAGOAR	1 000	44 434	50,00	21 192
SCI SCI DU GOLF 22970 PLOUMAGOAR	1 000	42 591	25,00	46 395
SCI SCI CORNOUAILLE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-33 107	45,00	30 133
SAS VALEOR ACADEMY 22970 PLOUMAGOAR	8 000	3 530	49,88	-17 139
SARL ICEBERG HOLDING 22970 PLOUMAGOAR	7 500	738 859	49,87	304 534
SAS GROUPE VALEOR 22970 PLOUMAGOAR	7 500	-35 207	49,87	-30 825
SARL VALEOR INVESTISSEMENT 22200 GRACES	8 000	1 567 957	50,00	-1 044 582
SCI LA ROCHE SUR YON 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-145 843	50,00	-23 743
SCI DE LA BAIE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-9 159	50,00	-2 253
SAS AASGARD 22970 PLOUMAGOAR	7 500	2 322 362	49,87	782 497
SCI SCI LA VIREE DES LANDES 22970 PLOUMAGOAR	1 600	335 730	50,00	27 364
SCI PLOUM 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-5 252	20,00	-478
SCI DU TAUREAU 22970 PLOUMAGOAR	1 000	250 095	40,00	62 950
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

■ Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	804 700	804 700	938 354		229 358
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	735 150	735 150	856 950		250 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 525			2 525
- Matériel de transport		354		354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 836	107	3 179	2 763
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 361	461	3 179	5 643
ACTIF IMMOBILISE	8 361	461	3 179	5 643

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 056 143 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 857 337		1 857 337
Prêts			
Autres	300		300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	196 606	196 606	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 900	1 900	
TOTAL CREANCES	2 056 143	198 506	1 857 637
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances part. rattachées	62 033
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	62 033

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 050,00 euros décomposé en 905 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	905	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	905	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONNIER Arnaud 22200 SAINT AGATHON	100,00	905,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	492 756
Prélèvements sur les réserves	57 062
TOTAL DES ORIGINES	549 818
Affectations aux réserves	
Distributions	549 818
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	549 818

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	9 050				9 050
Primes d'émission	734 700				734 700
Réserve légale	905				905
Réserves générales	1 574 562	-57 062		57 062	1 517 500
Résultat de l'exercice	492 756	-492 756	402 009	492 756	402 009
Dividendes		549 818			
Provisions réglementées	8 885				8 885
Total Capitaux Propres	2 820 858		402 009	549 818	2 673 049

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 885			8 885
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	8 885			8 885
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 942 445 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	270 806	40 049	169 859	60 899
Emprunts et dettes financières divers	587 064	587 064		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	11 653	11 653		
Dettes fiscales et sociales	37 740	37 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 182	35 182		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	942 445	711 687	169 859	60 899
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	26 807			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 35 182 euros.

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	6 190
Intérêts courus	3 256
Dettes rattachés à des sociétés en	13 002
Personnel - Dettes provisionnés pou	2 214
Org. Sociaux - Congés Payés et char	962
Autres charges à payer	15 407
Taxe Apprentissage	23
Etat - Charges A payer	4 470
TOTAL CHARGES A PAYER	45 525

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 900		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 900		

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	286 338		286 338
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL CA	286 338		286 338

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation	67 100	58 213
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	479 360	531 137
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	546 460	589 351
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 160	14 462
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	19 160	14 462
RESULTAT FINANCIER	527 300	574 888

■ Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79130000 - Transferts de charges sociales	4 608	
	4 608	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	4 608	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	122	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2017, la société SARL A.M.FINANCES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL A.M.FINANCES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des parts SCI La Virée des Landes (capital restant dû au 31/08/2025 : 170 806,47€	325 000
Total autres engagements donnés	325 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	325 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 347 euros
L'indemnité de fin de carrière est estimée à 2 347,12 € au 31-08-2025..

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

XO AUDIT
70 rue Anita Conti
56000 VANNES

L.G.M.A
3b Félix Le Dantec
29000 QUIMPER

AM FINANCES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9.050 euros

Siège Social :
Impasse du Goëlo
22970 PLOUMAGOAR

R.C.S. Saint-Brieuc : 501 462 691

* * *

SOMMAIRE

- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce

XO AUDIT
70 rue Anita Conti
56000 VANNES

L.G.M.A
3b Félix Le Dantec
29000 QUIMPER

AM FINANCES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9.050 euros

Siège Social :
Impasse du Goëlo
22970 PLOUMAGOAR

R.C.S. Saint-Brieuc : 501 462 691

* * *

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

(Exercice clos le 31 août 2025)

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AM FINANCES relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 août 2025 s'établit à 1.539.850 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés pour être ramenés à leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique, à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de notre responsabilité de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

En application des statuts, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition de l'Associé unique dans le délai légal, les documents définitifs nous ayant été communiqués tardivement.

Fait à Vannes, le 27 février 2026

Les Commissaires aux Comptes,

XO AUDIT
Gaylord POILVET
Commissaire aux comptes associé

L.G.M.A
Benoist COURANT
Commissaire aux comptes associé

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SARL A.M.FINANCES

Dossier Financier

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	6 823	5 643	1 180	-1
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	1 539 850		1 539 850	1 460 351
Créances rattachées à des participations	1 857 337		1 857 337	1 660 551
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	300		300	300
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 404 309	5 643	3 398 666	3 121 200
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	196 606		196 606	185 663
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	653		653	651
Disponibilités	17 668		17 668	2 625
Charges constatés d'avance (3)	1 900		1 900	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	216 828		216 828	188 939
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecart de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	3 621 137	5 643	3 615 494	3 310 140
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

 Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	9 050	9 050
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	734 700	734 700
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	905	905
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 517 500	1 574 562
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	402 009	492 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	8 885	8 885
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 673 049	2 820 858
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	270 806	197 613
Emprunts et dettes financières diverses (3)	622 246	204 144
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 653	7 101
Dettes fiscales et sociales	37 740	80 423
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	942 445	489 281
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	3 615 494	3 310 140
(1) Dont à plus d'un an (a)	230 758	170 806
(1) Dont à moins d'un an (a)	711 687	318 475
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Compte de résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	286 338	283 513
Chiffre d'affaires net	286 338	283 513
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 608	5 281
Autres produits	591	14
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	291 537	288 808
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	90 592	73 809
Impôts, taxes et versements assimilés	4 739	10 896
Salaires et Traitements	349 927	294 026
Charges sociales	20 322	17 306
Amortissements et provisions	461	615
Autres charges	75	892
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	466 115	397 543
RESULTAT D'EXPLOITATION	-174 578	-108 734
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	67 100	58 213
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	479 360	531 137
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	546 460	589 351
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	19 160	14 462
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	19 160	14 462
RESULTAT FINANCIER	527 300	574 888
RESULTAT COURANT avant impôts	352 722	466 154
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		500

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Compte de résultat

	du 01/09/24 au 31/08/25 12 mois	du 01/09/23 au 31/08/24 12 mois
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		500
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	122	
Sur opération en capital		500
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	122	500
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-122	
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-49 409	-26 602
RESULTAT DE L'EXERCICE	402 009	492 756

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.M.FINANCES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 3 615 494 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 402 009 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 1 an
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 4,1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2021

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 525			2 525
- Matériel de transport		384		385
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 836	1 257	3 179	3 913
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 360	1 641	3 179	6 823
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 120 901	660 666	384 381	3 397 187
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	300			300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 121 201	660 666	384 381	3 397 487
ACTIF IMMOBILISE	3 129 561	662 307	387 560	3 404 309

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS MONNIER 22700 SAINT QUAY PERROS	8 000	2 203 379	100,00	355 771
SNC LA CRIDE 22970 PLOUMAGOAR	50 000	-561 555	99,90	-125 427
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI COSTARMORIQUE 22970 PLOUMAGOAR	1 200	350 508	33,333	66 436
SCI DU FUTUR 22970 PLOUMAGOAR	1 000	8 897	45,00	28 880
SCI IROISE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	171 046	49,00	38 665
SCI DU FORT BLOQUE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-115 111	10,00	24 903
SCI SCI MICHELET 22970 PLOUMAGOAR	1 000	44 434	50,00	21 192
SCI SCI DU GOLF 22970 PLOUMAGOAR	1 000	42 591	25,00	46 395
SCI SCI CORNOUAILLE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-33 107	50,00	30 133
SAS VALEOR ACADEMY 22970 PLOUMAGOAR	8 000	3 530	49,88	-17 139
SARL ICEBERG HOLDING 22970 PLOUMAGOAR	7 500	738 859	49,87	304 534
SAS GROUPE VALEOR 22970 PLOUMAGOAR	7 500	-35 207	49,87	-30 825
SARL VALEOR INVESTISSEMENT 22200 GRACES	8 000	1 567 957	50,00	-1 044 582
SCI LA ROCHE SUR YON 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-145 843	50,00	-23 743
SCI DE LA BAIE 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-9 159	50,00	-2 253
SAS AASGARD 22970 PLOUMAGOAR	7 500	2 322 362	49,87	782 497
SCI SCI LA VIREE DES LANDES 22970 PLOUMAGOAR	1 600	335 730	50,00	27 364
SCI PLOUM 22970 PLOUMAGOAR	1 000	-5 252	20,00	-478
SCI DU TAUREAU 22970 PLOUMAGOAR	1 000	250 095	45,00	62 950
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	804 700	804 700	938 354		229 358
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	735 150	735 150	856 950		250 000
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société A.M Finances a souscrit au capital social de la SNC ST POL à hauteur de 99% le 29/08/2025 pour un montant de 19.8 K€. Cette prise de participation sera prise en compte comptablement sur le prochain exercice.

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 525			2 525
- Matériel de transport		354		354
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 836	107	3 179	2 763
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 361	461	3 179	5 643
ACTIF IMMOBILISE	8 361	461	3 179	5 643

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 056 143 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 857 337		1 857 337
Prêts			
Autres	300		300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	196 606	196 606	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 900	1 900	
TOTAL CREANCES	2 056 143	198 506	1 857 637
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances part. rattachées	62 033
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	62 033

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 9 050,00 euros décomposé en 905 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	905	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	905	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de déten-tion	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MONNIER Arnaud 22200 SAINT AGATHON	100,00	905,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	492 756
Prélèvements sur les réserves	57 062
TOTAL DES ORIGINES	549 818
Affectations aux réserves	
Distributions	549 818
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	549 818

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	9 050				9 050
Primes d'émission	734 700				734 700
Réserve légale	905				905
Réserves générales	1 574 562	-57 062		57 062	1 517 500
Résultat de l'exercice	492 756	-492 756	402 009	492 756	402 009
Dividendes		549 818			
Provisions réglementées	8 885				8 885
Total Capitaux Propres	2 820 858		402 009	549 818	2 673 049

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	8 885			8 885
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions				
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	8 885			8 885
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 942 445 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	270 806	40 049	169 859	60 899
Emprunts et dettes financières divers	587 064	587 064		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	11 653	11 653		
Dettes fiscales et sociales	37 740	37 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	35 182	35 182		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	942 445	711 687	169 859	60 899
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	26 807			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 35 182 euros.

Charges à payer

	Montant
Frns - factures non-parvenues	6 190
Intérêts courus	3 256
Dettes rattachés à des sociétés en	13 002
Personnel - Dettes provisionnés pou	2 214
Org. Sociaux - Congés Payés et char	962
Autres charges à payer	15 407
Taxe Apprentissage	23
Etat - Charges A payer	4 470
TOTAL CHARGES A PAYER	45 525

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 900		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 900		

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	286 338		286 338
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL CA	286 338		286 338

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/08/2025	31/08/2024
Produits financiers de participation	67 100	58 213
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	479 360	531 137
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	546 460	589 351
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 160	14 462
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	19 160	14 462
RESULTAT FINANCIER	527 300	574 888

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation 79130000 - Transferts de charges sociales	4 608 4 608	
TOTAL TRANSFERT DE CHARGES	4 608	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	122	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/09/2017, la société SARL A.M.FINANCES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL A.M.FINANCES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement des parts SCI La Virée des Landes (capital restant dû au 31/08/2025 : 170 806,47€	325 000
Total autres engagements donnés	325 000
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	325 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 2 347 euros
L'indemnité de fin de carrière est estimée à 2 347,12 € au 31-08-2025..

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

Pour le Collège
des Commissaires
aux Comptes

XO AUDIT
70 rue Anita Conti
56000 VANNES

L.G.M.A
3b Félix Le Dantec
29000 QUIMPER

AM FINANCES
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9.050 euros

Siège Social :
Impasse du Goëlo
22970 PLOUMAGOAR

R.C.S. Saint-Brieuc : 501 462 691

* * *

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(Exercice clos le 31 août 2025)

(ce rapport contient 12 pages)

A l'associé unique,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 223-19 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSOCIE UNIQUE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de prestation de services conclue entre la Société et les autres sociétés du Groupe VALEOR

Une convention de prestation de services a été conclue en date du 1^{er} janvier 2022, entre la société et les sociétés suivantes :

- La société AASGARD

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant facturé s'élève à 253.338 euros.

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

- La société SAS MONNIER

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant facturé s'élève à 5.000 euros.

Personne concernée :

Arnaud MONNIER

- La société VALEOR INVESTISSEMENTS

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant facturé s'élève à 28.000 euros.

Personnes concernées :

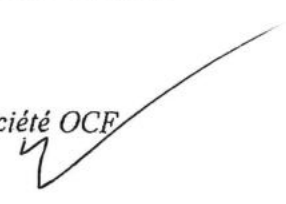
Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

Convention de prestation de services conclue entre la Société et la société SevenT

Une convention de prestation de services a été conclue en date du 1^{er} janvier 2022 entre les sociétés. Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, la charge comptabilisée s'élève à 48.709 euros.

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF



Convention de gestion de trésorerie

Une convention de gestion de trésorerie a été signée en date du 1^{er} janvier 2022, entre les sociétés Pivot, OCF et AM FINANCES, et les autres sociétés du Groupe VALEOR :

▪ La société SAS MONNIER

La société SAS MONNIER a consenti une avance financière à la Société.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la dette s'élève à 401.612 euros (Généralant une charge financière : 7.060 euros).

Personne concernée :

Arnaud MONNIER

▪ La société ICEBERG HOLDING

La société ICEBERG HOLDING a consenti une avance financière à la Société.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la dette s'élève à 168.340 euros (Généralant une charge financière : 5.942 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La SCI IROISE

La SCI IROISE a consenti une avance financière à la Société.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la dette s'élève à 354 euros (Généralant un produit financier : 2.298 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La société VALEOR INVESTISSEMENTS

La Société a consenti une avance financière à la société VALEOR INVESTISSEMENTS.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 231.505 euros (Généralant un produit financier : 11.062 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La société AASGARD

La Société a consenti une avance financière à la société AASGARD.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 304.475 euros. (Généralant un produit financier : 6.109 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF



▪ La société GROUPE VALEOR

La Société a consenti une avance financière à la société GROUPE VALEOR.
Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 110.000 euros.
(Généralant un produit financier : 1.804 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La SCI PLOUM

La Société a consenti une avance financière à la SCI PLOUM.
Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 415 euros.
Ce compte-courant n'est pas rémunéré.

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La SCI DU TAUREAU

La Société a consenti une avance financière à la SCI DU TAUREAU.
Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 43.405 euros
(Généralant un produit financier : 1.731 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société, et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La SNC LA CRIDE

La Société a consenti une avance financière à la SNC LA CRIDE.
Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 938.354 euros
(Généralant un produit financier : 35.947 euros).

Personne concernée :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société

▪ La SCI LA ROCHE SUR YON

La Société a consenti une avance financière à la SCI LA ROCHE SUR YON.
Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 110.569 euros
(Généralant un produit financier : 5.369 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF



▪ La société VALEOR ACADEMY

La Société a consenti une avance financière à la société VALEOR ACADEMY.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance est nul.

Ce compte-courant n'est pas rémunéré.

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La SCI CORNOUAILLE

La Société a consenti une avance financière à la SCI CORNOUAILLE.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 20.800 euros

(Généralant un produit financier : 830 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

▪ La SCI DU FUTUR

La Société a consenti une avance financière à la SCI DU FUTUR.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 20.861 euros

(Généralant un produit financier : 832 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société

Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

et Gurvan GOATER, Gérant de la société AEG ENERGY.

▪ La SCI DE LA BAIE

La Société a consenti une avance financière à la SCI DE LA BAIE.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la créance s'élève à 14.919 euros.

(Généralant un produit financier : 1.119 euros).

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF



Créance rattachée à la participation dans la société GOSSINI

La société GOSSINI a consenti une avance financière à la Société.

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, le montant de la dette s'élève à 500 euros.

Cette dette n'est pas rémunérée.

Personnes concernées :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Olivier CHAUDET, Gérant de la société OCF

Compte courant d'associé

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, Monsieur Arnaud MONNIER est détenteur d'un compte-courant créditeur de 35.182 euros. Ce compte-courant n'est pas rémunéré.

Personne concernée :

Arnaud MONNIER, Gérant de la société et Associé unique

▪ **Rémunération du Gérant**

Au titre de l'exercice clos au 31 août 2025, la société prend en charge :

- la rémunération du Gérant : 138.000 euros,
- la CSG non déductible : 18.173 euros,
- la CSG déductible : 43.607 euros,
- les cotisations SSI : 104.069 euros,
- la mutuelle : 2.330 euros,
- la retraite : 6.359 euros,

Personne concernée :

Arnaud MONNIER, Gérant associé de la société

Fait à Vannes, le 27 février 2026

Les Commissaires aux Comptes,

XO AUDIT
Gaylord POLLET
Commissaire aux comptes associé

L.G.M.A
Benoist COURANT
Commissaire aux comptes associé